

BRÈVES

Jean-Pierre Sueur réagit

« Je ne peux pas accepter de voir mes propos qualifiés "d'indignes" par M. Grouard (notre édition du 23 juillet). Ce qui est indigne, c'est son comportement qui consiste à accuser un élu sans fournir de preuves.

J'observe, en outre, que dans sa récente mise au point M. Grouard ne répond sur aucun des sujets abordés lors de la conférence de presse des élus de l'opposition (économie, emploi, université, recherche, urbanisme, transports, culture). »